

---

## RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

---

Présents : **Le Goux Jean Pierre, Steunou-Roquinarc'h Solène, Jourden Jean-Yves, Le Guenniou Michel, Larvor Dominique, Baron Joseph, Briand-Le François Aline, Le Roy Maryline, Le Meur Claudie, Ollivier-Henry Alain, Le Scel Marthe, Saintillan Aurélie, Cesbron Virginie.**

Absents : **Genty Franck, Dartiailh Emmanuel.**

### ELECTIONS SENATORIALES

Les élus désignés pour procéder aux élections sénatoriales le 27 septembre prochain sont :

- Jean Pierre LE GOUX, Solène STEUNOU-ROQUINARC'H et Jean-Yves JOURDEN
- Suppléants : Aline BRIAND – LE FRANCOIS, Emmanuel DARTIAIL, Marthe LE SCEL

### COMMISSION DES IMPÔTS : proposition de commissaires

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu suite aux élections municipales de mettre en place une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs.

Cette Commission est composée d'un maire ou adjoint délégué, président de la Commission et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Cette commission, désignée pendant la durée du mandat municipal, a pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications dévaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation.

Il appartient au Conseil Municipal dans un premier temps à partir de la liste de contribuables, de proposer à l'Administrateur général des finances publiques, un nombre double de personnes susceptibles de siéger en commission.

Le Conseil Municipal désigne, outre Mr Jean Pierre Le Goux, membre de droit (Président) :

- Mr Jourden Jean-Yves,
- Mme Steunou-Roquinarc'h Solène,
- Mr Dartiailh Emmanuel,
- Mme Briand – Le François Aline,
- Mr Le Guenniou Michel,
- Mme Le Scel Marthe,
- Mr Larvor Dominique,
- Mr Ollivier-Henry Alain,
- Mr Baron Joseph,
- Mr Genty Franck,
- Mme Le Roy Maryline,
- Mme Cesbron Virginie,
- Mme Saintillan Aurélie,
- Mme Le Meur Claudie,
- Mr Guillou Alain,
- Mme Bourdois Marie-Laure,

- Mme Diridollou Christiane,
- Mme Thoraval-Gronfier Estelle,
- Mr Le Breton Pierre,
- Mme Jaffro Marie-Laure,
- Mme Georgelin Anne-Marie,
- Mr Homo Marc,
- Mr Tanguy Michel,
- Mr Julou Jean-Michel.

La liste définitivement établie par la Direction des Finances Publiques des Côtes d'Armor nous parviendra ultérieurement et sera communiquée aux membres désignés.

### DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE 22

- Jean-Yves Jourden, titulaire,
- Joseph Baron, suppléant.

### DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DES EAUX D'AVAUGOUR

- Jean Pierre LE GOUX,
- Michel LE GUENNIU,
- Dominique LARVOR.

### TARIFS CONVIVIO À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal de la révision effective à compter du 01/09/2020 des tarifs des déjeuners de la cantine scolaire valables pour l'année 2020/2021.

Le taux de révision est de 1.85 %. Accord du Conseil Municipal

	TARIFS HT		TARIFS TTC	
	Tarif actuel	Tarif révisé	Tarif actuel	Tarif révisé
Déjeuner Adulte	2.3387 €	2.3820 €	2.4673 €	2.5130 €
Déjeuner Élémentaire	2.3387 €	2.3820 €	2.4673 €	2.5130 €
Déjeuner Maternelle	2.1952 €	2.2358 €	2.3159 €	2.3588 €
Frais fixes mensuels d'exploitation sur 10 mois	1669.4754 €	1700.3607 €	1761.2965 €	1793.8805 €
Pénalité/couvert manquant en-deça de 17100	0.2359 €	0.2403 €	0.2489 €	0.2535 €

## PARTICIPATION ACHAT DE MATÉRIEL WISC V POUR L'INSPECTION D'ACADÉMIE

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier reçu de l'Inspection l'Éducation Nationale de la circonscription de Guingamp-Sud nous demandant de participer à travers une subvention exceptionnelle à l'achat d'un matériel de test psychométrique WISC C. Ce matériel est utilisé par la psychologue scolaire du secteur pour effectuer des tests psychologiques et psychopédagogiques auprès des enfants dépendant du RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Notre participation serait de 149.89 €.

Le Conseil Municipal accepte de participer à l'achat de nouveau matériel et inscrit cette dépense au budget.

## PARTENARIAT MLOCA/COMMUNE : DESIGNATION DU VEILLEUR MUNICIPAL

La Mission Locale des Côtes d'Armor nous demande de désigner au sein du Conseil Municipal un Veilleur Municipal qui aura pour mission, sur la durée du mandat, de correspondre avec la Mission Locale et d'identifier, relayer des situations de jeunes de 16 à 29 ans qui nécessiteraient un accompagnement de la part de la Mission Locale en matière d'orientation scolaire, de recherche d'emploi, de formation qualifiante, d'aides à la mobilité...

Mme Aline Briand – Le François est désignée comme veilleur municipal.

## QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal valide la démarche d'inscription au plan de relance fonds d'investissement exceptionnel pour les communes pour les projets de Salles Communales ou de Boulangerie.